



Fiche de données de sécurité

Pressure Kleen 2001

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Pressure Kleen 2001
Autres moyens d'identification	Numéro de code 135
Usage recommandé	Composé en poudre de lavage.
Restrictions d'utilisation	Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.
Fabricant	Leysons Products, a division of 1787528 Ontario Inc., 1366 Sandhill Drive, Ancaster, Ontario, L9G 4V5, (905) 648-7832
Numéro de téléphone d'urgence	Mark Bryans, (905) 648-7832 ext 351, Monday to Friday, 8:00 AM to 3:30 PM CANUTECH, 613-996-6666, 24-hr for Emergencies involving Dangerous Goods
Numéro de la FDS	0228

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Danger
Corrosif

Provoque de graves dommages aux yeux et l'irritation de la peau ou des brûlures.

Nocif si avalé.

Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.

Porter des lunettes, des gants de protection et des vêtements.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
métasilicate de sodium pentahydraté	10213-79-3	20-30		
le carbonate de sodium	497-19-8	20-30		
pyrophosphate tétrasodique	7722-88-5	10-20		
acide benzènesulfonique, dérivés mono - C10-16 -alkyl ., Les sels de sodium	68081-81-2	5-10		
alcools, C9-11, éthoxylés, liquides	68439-46-3	0.1-1.0		

Identificateur du produit : Pressure Kleen 2001 - Ver. 1

Date de préparation : le 08 octobre, 2020

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0228

Page 01 de 07

Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.

Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux), retirer tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Rincer la peau à grande eau ou se doucher.

Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, contacter un médecin ou un centre anti-poison.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nocif si avalé.

Peut causer une irritation grave aux yeux ou des brûlures.

Peut causer de l'irritation de la peau sur un contact prolongé.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, peau, système respiratoire, système digestif.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un équipement d'extinction d'incendie complet et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter des gants de protection et une protection oculaire par mesure de précaution.

Portez un masque anti-poussière M95 approuvé par NIOSH.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Identificateur du produit : Pressure Kleen 2001 - Ver. 1

Date de préparation : le 08 octobre, 2020

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : 0228

Page 02 de 07

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Balayer tout matériau et placer dans un récipient approprié pour l'élimination renversé.

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition en dessous des limites d'exposition recommandées.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter de respirer ce produit.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas ingérer.

Garder les contenants scellés lorsque vous ne l'utilisez pas.

Portez un masque anti-poussière M95 approuvé par NIOSH.

Portez des gants et une protection oculaire par mesure de précaution.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone fraîche et sèche à l'écart des substances incompatibles.

Tenir hors de portée des enfants dans un contenant fermé à partir de la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
alcools, C9-11 , éthoxylés , liquides	Non établie		Non établie			
métasilicate de sodium pentahydraté	Non établie					
le carbonate de sodium	Non établie					
pyrophosphate tétrasodique			5 mg/m3			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection en cas de contact ne sont pas évitables.

Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements pour éviter le contact avec la peau.

Protection des voies respiratoires

Utiliser dans des zones bien ventilées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Portez un masque anti-poussière M95 approuvé par NIOSH.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre vert.
Odeur	citron
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	~ 10.5 (1% solution)

Identificateur du produit : Pressure Kleen 2001 - Ver. 1

Date de préparation : le 08 octobre, 2020

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : 0228

Page 03 de 07

Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Sans objet (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	Pas disponible
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	Soluble. dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Conditions à éviter

Hautes températures.

Congélation.

Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure mais ne sont pas limités à des oxydes de carbone, d'azote et d'ammoniac.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact avec la peau.

Absorption par la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
alcools, C9-11 , éthoxylés , liquides		1378 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

Identificateur du produit : Pressure Kleen 2001 - Ver. 1

Date de préparation : le 08 octobre, 2020

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0228

Page 04 de 07

métasilicate de sodium pentahydraté		847 mg/kg (rat)	
le carbonate de sodium	2300 mg/m ³ (rat) (2 heures d'exposition)	2390 mg/kg (rat)	Pas disponible
pyrophosphate tétrasodique		4000 mg/kg (rat)	
acide benzènesulfonique , dérivés mono - C10-16 - alkyl . , Les sels de sodium		1080-1980 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer de l'irritation ou des symptômes tels que rougeur, oedème, séchage, une délipidation ou fissuration de la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Corrosif, peut causer des irritations et des brûlures graves.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut provoquer une irritation grave des voies respiratoires.

Absorption par la peau

Peut causer des irritations ou des brûlures en cas de contact prolongé sévère.

Ingestion

Peut causer des brûlures ou de l'irritation de l'appareil digestif incluant nausées ou vomissements.
Nocif si avalé.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun des effets chronique sont attendus fourni suffisamment de protection personnelle est pris pendant l'usage.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Ne devraient pas être à l'origine des problèmes du système respiratoire lorsqu'il est utilisé dans un endroit bien aéré.

Cancérogénicité

Raisonnement anticipé comme étant cancérogène pour l'humain.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradation

Peut entraîner des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Identificateur du produit : Pressure Kleen 2001 - Ver. 1

FDS No. : 0228

Date de préparation : le 08 octobre, 2020

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 07

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	3262	Corrosif Solide , inorganiques de base (N.S.A. (Disodique TRIOXOSILICATE Mélange))	8	III

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac conformément aux intruments de l'OMI

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

FDS préparée par Mark Bryans

Numéro de téléphone (905) 648-7832 ext 351

Date de préparation le 08 octobre, 2020

Avis Au meilleur de nos connaissances, les informations contenues dans ce document sont exactes. Cependant, l'utilisateur de ce produit assume tous les risques et responsabilités liés à l'utilisation de ce produit. Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature n'est faite ci-dessous en ce qui concerne les informations ou le produit auxquels les informations se réfèrent.

Identificateur du produit : Pressure Kleen 2001 - Ver. 1

Date de préparation : le 08 octobre, 2020

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : 0228

Page 07 de 07